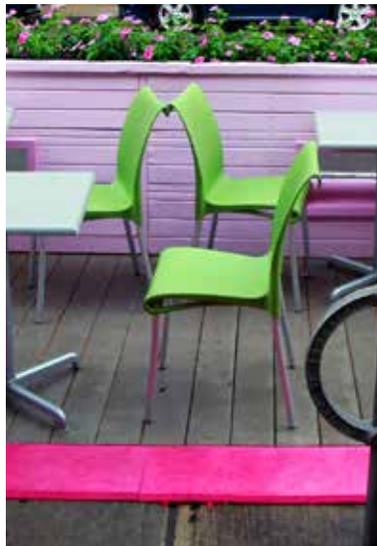


EXIGENCES DE LA SOUMISSION DES **PLACETTES SUR RUE**



DIRECTIVES POUR LES SOUMISSIONS

Photo : Seattle Department of Transportation
Miniparc public sur rue à Seattle

Étape 1 – Soumission

Soumettre l'ensemble de ce qui suit au plus tard à 17 h le lundi 15 février 2016 :

- Frais unique d'examen, non remboursables, de 305 \$
- Formulaire de demande
- Description du projet : texte descriptif du projet et tout matériel qui sera utilisé pour la construction et l'exploitation de la placette sur rue
- Plan d'implantation : dessin à l'échelle qui montre l'empreinte de la placette sur rue proposée et 9 m de chaque côté de l'installation proposée)
- Photos de l'état actuel des lieux
- Dessins en élévation : dessins à l'échelle qui montrent la placette sur rue proposée de tous les angles et l'écoulement du drainage des eaux
- Entreprise ou expérience de projet (recommandé)
- Soutien du voisinage (recommandé) : Lettres d'appui des entreprises voisines, de la ZAC du secteur, du conseiller ou de la conseillère du quartier, des associations communautaires, des résidents et ainsi de suite
- Budget (recommandé)
- Calendrier (recommandé)

Photos de couverture :
(rangée du haut, de gauche à droite) Portland Bureau of Transportation, Portland;
Mark Hogan, San Francisco
(rangée du bas, de gauche à droite) Steve Chou, Vancouver; Joseph Morris, Toronto;
Paul Kruger, Vancouver

Soumettre tous les documents par courriel à l'adresse PlacettesSurRue@ottawa.ca, par la poste ou en personne au Bureau des relations avec les quartiers, 4^e étage, 110, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1P 1J1. Veuillez soumettre les fichiers en format .pdf ou .jpg si possible. Notez que si vous faites la demande de placette sur rue pour plus d'un endroit, une demande distincte doit être soumise pour chaque endroit.

Le comité de sélection des placettes sur rue examinera toutes les demandes et approuvera les projets selon la disponibilité et les notes accordées à chaque soumission. Les demandeurs dont la soumission aura été sélectionnée seront invités à passer à l'étape 2 d'ici au 15 mars prochain.

Étape 2 – Exigences d'approbation

Une fois la demande approuvée par le comité de sélection des placettes sur rue, vous devez soumettre ce qui suit :

- Frais de traitement non remboursables de 56 \$ pour le permis
- Preuve d'une couverture d'assurance responsabilité civile des entreprises pour 5 M\$ et d'une assurance de biens à formule étendue pour les coûts de remplacement complet des structures, de l'équipement et des autres contenus situés sur la placette sur rue et appartenant au demandeur
- Copie de votre permis d'entreprise valide, si vous faites la demande pour une terrasse sur rue ou un permis de vente
- Copie de votre permis d'alcool valide, si vous faites la demande pour une terrasse sur rue où vous comptez vendre de l'alcool
- Exigences de Santé publique, si elles sont précisées

Nota : On recommande fortement aux demandeurs de s'abstenir d'acheter du matériel et de l'équipement pour la future placette sur rue avant d'avoir reçu l'approbation et les permis connexes à cet effet. Tout achat de ces articles avant d'avoir reçu l'approbation de la Ville est au risque unique et entier du demandeur.

Étape 3 – Autorisation

Le personnel municipal effectuera une inspection sur place préalable aux travaux. Le demandeur a la responsabilité de construire la placette sur rue selon les plans ayant été soumis. Aucun changement ne sera accepté une fois la placette sur rue approuvée.

Étape 4 – Inspection après l'installation

Après la construction, le personnel de la Ville fixera un rendez-vous pour une deuxième inspection des lieux. Une fois le projet approuvé, veuillez soumettre ce qui suit :

- Frais de permis quotidien de 1,18 \$/m², si vous avez fait la demande pour une terrasse sur rue ou un permis de vente
- Des frais de permis annuel de 156 \$, si vous faites la demande pour un mini-parc sur rue

Une fois les frais payés, votre permis sera émis. Vous n'aurez alors qu'à afficher le permis, installer l'enseigne de votre placette sur rue et l'inaugurer!



EXIGENCES DE LA SOUMISSION

Photo : Mark Fogan
Miniparc sur rue à San Francisco

Required Items

Description du projet

Fournir une courte description du projet, expliquant votre vision pour la placette sur rue. On encourage le demandeur de décrire ce qui suit :

1. Utilisation prévue de l'espace
2. Avantages d'une placette sur rue à l'endroit proposé
3. Créativité de la conception de l'espace
4. Mois, jours et heures d'opération proposés
5. Panneaux de couleurs, liste du matériel ou liens vers des sites Web pour l'ensemble du matériel qui sera utilisé pour la construction et l'exploitation de la placette, y compris la surface de la plateforme, les barrières verticales, toute installation accessoire, comme un auvent, des parasols, des tables, des chaises, des barrières, d'autres mobiliers ou de l'équipement, des plantes, de l'éclairage et ainsi de suite. N'oubliez pas, les plantes vivantes sont requises!

Plan d'implantation

Un plan d'implantation qui montre l'environnement de la rue et du trottoir existants est nécessaire. Le plan d'implantation doit montrer l'empreinte de la placette sur rue proposée, tous les éléments qui se trouvent sur la rue ou le trottoir sur une distance d'au plus 9 m de chaque côté de la placette sur rue (**Figure 1**). Le plan d'implantation n'est pas obligé de présenter le concept de la placette sur rue. Les plans d'implantation doivent être dessinés à l'échelle, être lisibles et comprendre tous les éléments suivants :

1. Titre du projet et emplacement
2. Nom et adresse du propriétaire et demandeur
3. Concepteur agréé, entrepreneur ou architecte
4. Légende (y compris l'échelle graphique et l'échelle de rapport en mètre et tout symbole graphique utilisé sur le plan)
5. Flèche d'orientation dirigée vers le Nord (orientée vers le haut de la page)
6. Votre bâtiment et tout autre bâtiment adjacent auquel fera face la placette sur rue, ainsi que leurs adresses et l'emplacement des entrées des bâtiments
7. Dimensions de la placette sur rue proposée et distance des retraits (1 m des places de stationnement adjacentes et 0,5 m de la voie cyclable adjacente ou de la voie de circulation des véhicules)
8. Emplacement avec dimensions des éléments actuels du site et de l'aménagement paysager qui se trouvent sur une distance d'au plus 9 mètres de la future placette. Ces éléments peuvent comprendre, notamment :
 - » des voies de circulation adjacentes pour vélos ou véhicules
 - » la largeur du trottoir
 - » des bateaux de trottoir et voie d'accès pour véhicules
 - » des zones d'autobus
9. Si vous considérez y ajouter de l'électricité (p. ex. pour de l'éclairage), l'accès à une source d'électricité appartenant au demandeur doit être montré sur les plans. Les câbles doivent être installés de façon à éviter les risques de chute.
10. Description de l'ensemble des enseignes, du mobilier urbain, des distributeurs Payez et affichez, des supports à vélos (poteaux ou anneaux) et ainsi de suite, qui pourraient devoir être enlevés ou déplacés. **Veillez noter** que ces opérations pourraient occasionner des frais supplémentaires pour le demandeur.
 - » des places de stationnement, zone de stationnement et tout marquage de la chaussée qui indique un espace de stationnement
 - » le numéro des distributeurs Payez et affichez (ce numéro se trouve sur la machine, face à la rue, sous le format : XXXXX).
 - » les services publics sous l'emprise routière ou au-dessus de celle-ci
 - » des panneaux d'accès aux services publics
 - » des poteaux
 - » des lampadaires de rue
 - » des drains ou puisards pour eaux pluviales
 - » des clôtures
 - » des marches
 - » une borne-fontaine
 - » des poubelles
 - » des bancs
 - » des boîtes postales ou à journaux
 - » des supports à vélos
 - » des arbres ou trous de plantation d'arbre
 - » des jardinières ou boîtes à fleurs



Photo : Kay Cheng
Miniparc sur la rue à San Francisco

TITRE : MINI-PARC DE M. DÉLICE
 DEMANDEUR / PROPRIÉTAIRE :
 ADRESSE : 123, RUE MAIN, OTTAWA (ONTARIO) CODE POSTAL ARCHITECTE :

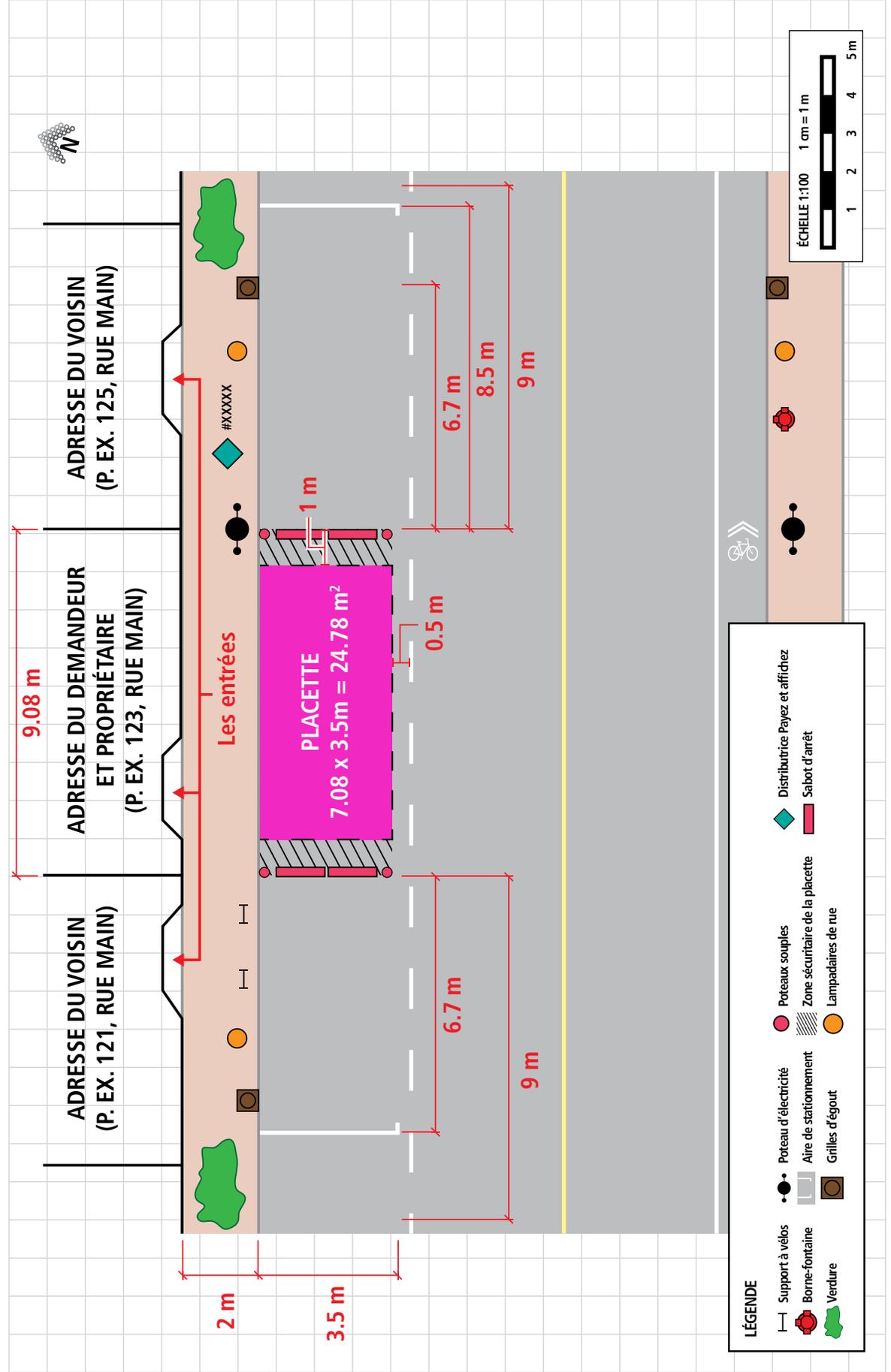


Figure 1 : Exemple de plan d'implantation.

Photos de l'état du site

Les photos de l'emplacement actuel doivent clairement illustrer :

1. Votre bâtiment et tout autre bâtiment adjacent auquel fera face la placette sur rue
2. Les éléments actuels du site et de l'aménagement paysager qui se trouvent sur une distance d'au plus 9 mètres de la placette sur rue
3. Les photos doivent être prises de divers angles, autour de l'emplacement proposé et doivent être clairement identifiées. (Figure 2)
4. Ajouter des photos supplémentaires de tous les services publics, du drainage des eaux pluviales, du trottoir et des irrégularités du pavé.

NOTA : Nous vous recommandons de prendre des photos assez tôt, avant la première chute de neige.

Dessins en élévation

Les dessins en élévation doivent illustrer :

1. Les élévations des quatre côtés de l'emplacement, pour montrer les dimensions de la placette sur rue, les éléments et les zones tampons, ainsi que les détails des éléments et du matériel de construction compris dans la conception (Figures 3 à 6)
2. Le maintien du bon drainage des eaux le long de la bordure de rue (Figure 7)

Recommandé mais non requis

Expérience en affaires ou en projet

On encourage le demandeur à décrire ses compétences en construction, en entretien et en bonne gestion pour la future placette sur rue. Cette description peut comprendre des données relatives au marketing, aux activités, à l'entretien, aux plans après les heures d'ouverture, à la dotation et ainsi de suite.

Soutien du voisinage

Le demandeur est fortement encouragé à inclure des lettres d'appui de la part d'intervenants du voisinage, y compris des entreprises voisines, des autres commerces du secteur, de la ZAC locale, du conseiller ou de la conseillère du quartier, des associations communautaires, des résidents et ainsi de suite. Les lettres doivent souligner les avantages de la placette sur rue proposée pour la communauté locale et le nombre de places de stationnement qui seront éliminées à la suite de l'aménagement de la placette sur rue. Les lettres doivent également comprendre les coordonnées des signataires.

Budget

On encourage le demandeur à inclure un budget préliminaire pour la placette sur rue proposée.

Calendrier

On encourage le demandeur à fournir un calendrier du projet pour l'obtention du permis, la construction, l'installation et la désinstallation de la placette sur rue.

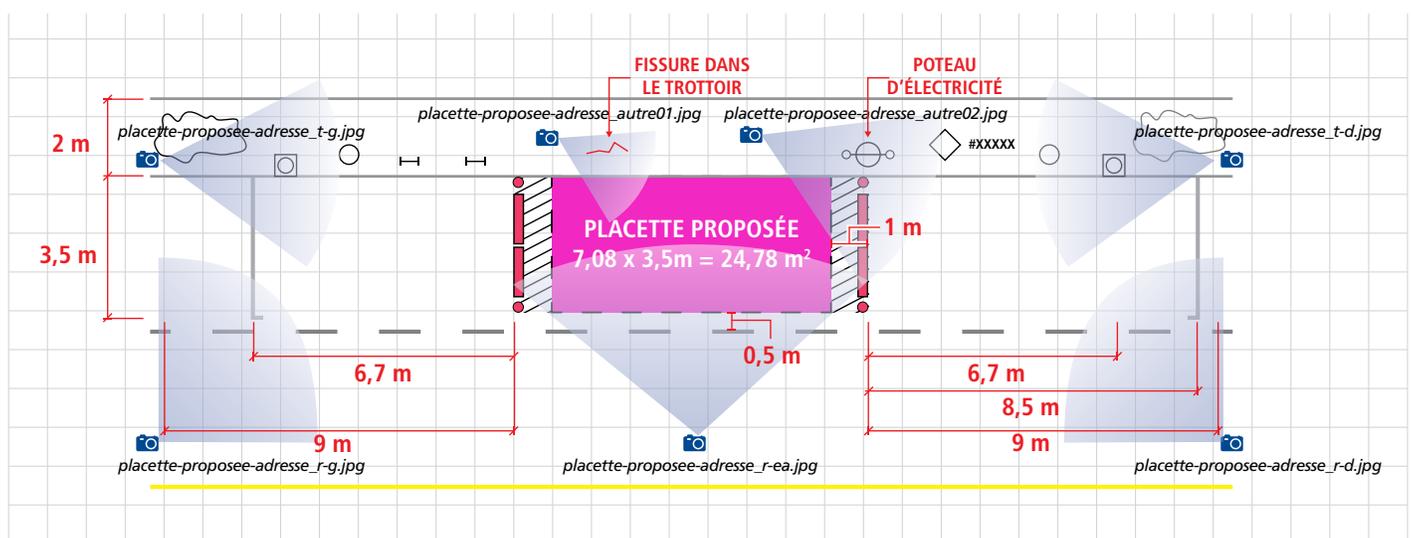


Figure 2 : Angles requis et règle de dénomination des photos qui montrent l'état actuel des lieux.

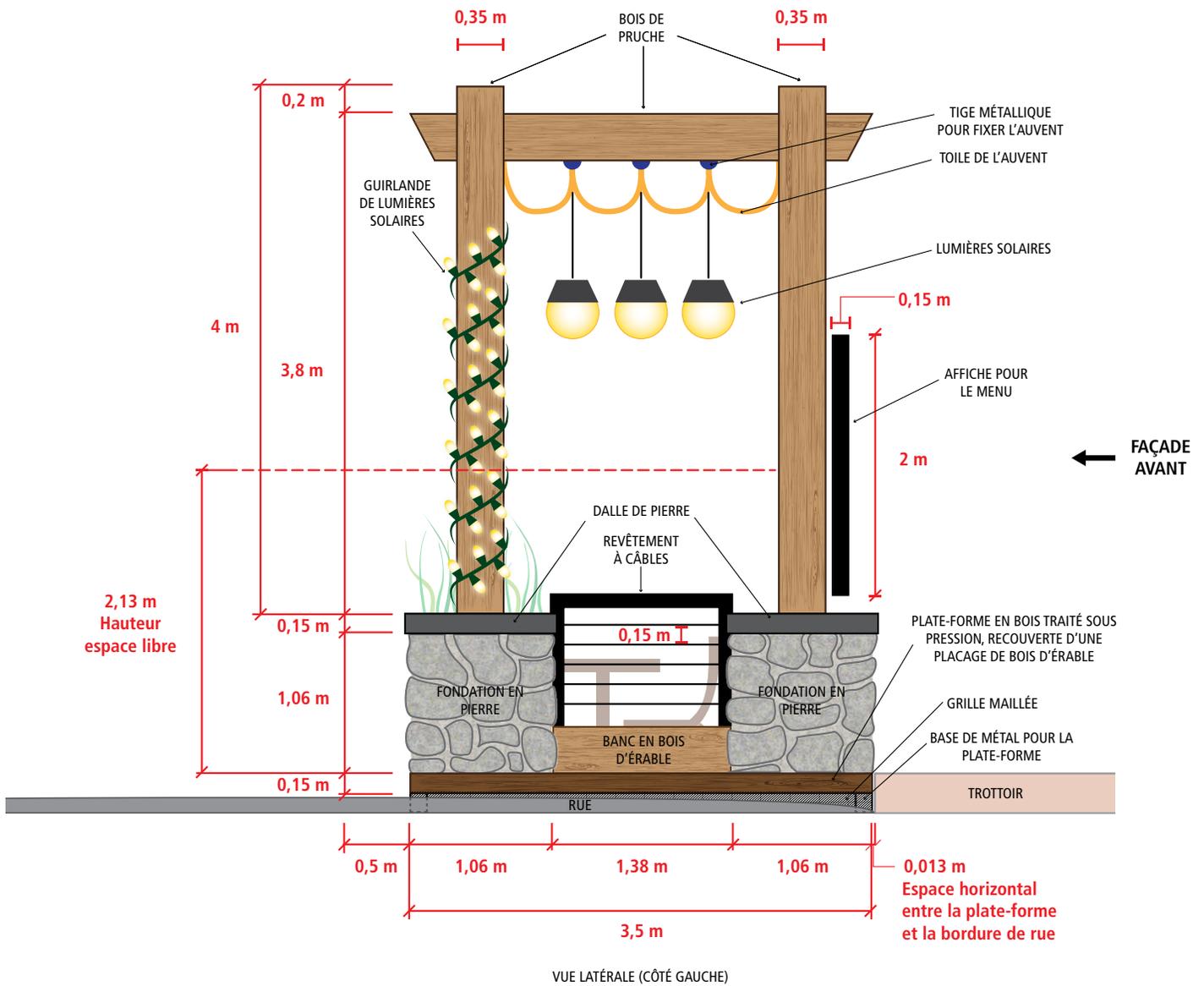


Figure 3 : Exemple d'un dessin en élévation qui montre la vue latérale du côté gauche d'une placette sur rue.

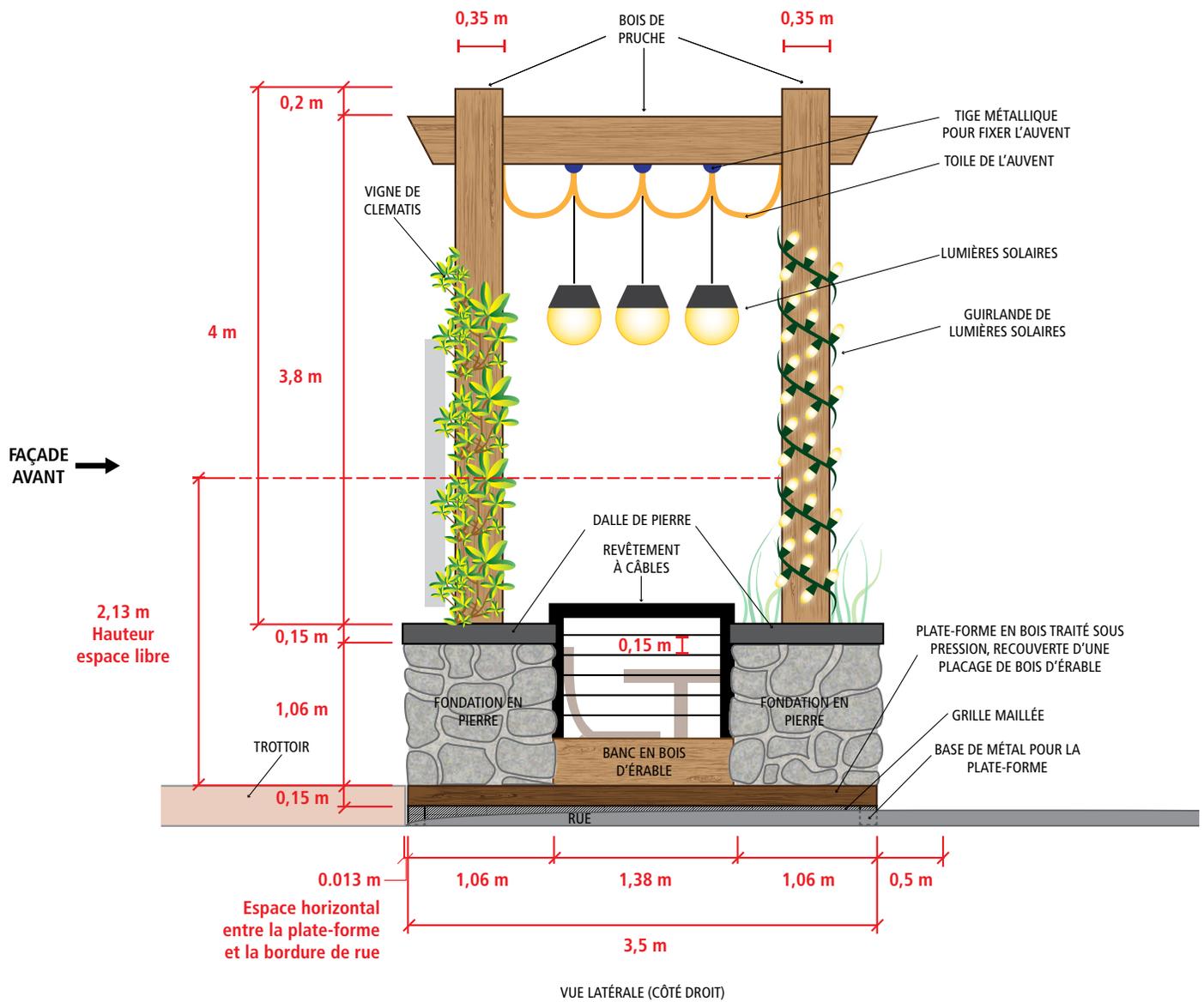


Figure 4 : Exemple d'un dessin en élévation qui montre la vue latérale du côté droit d'une placette sur rue.

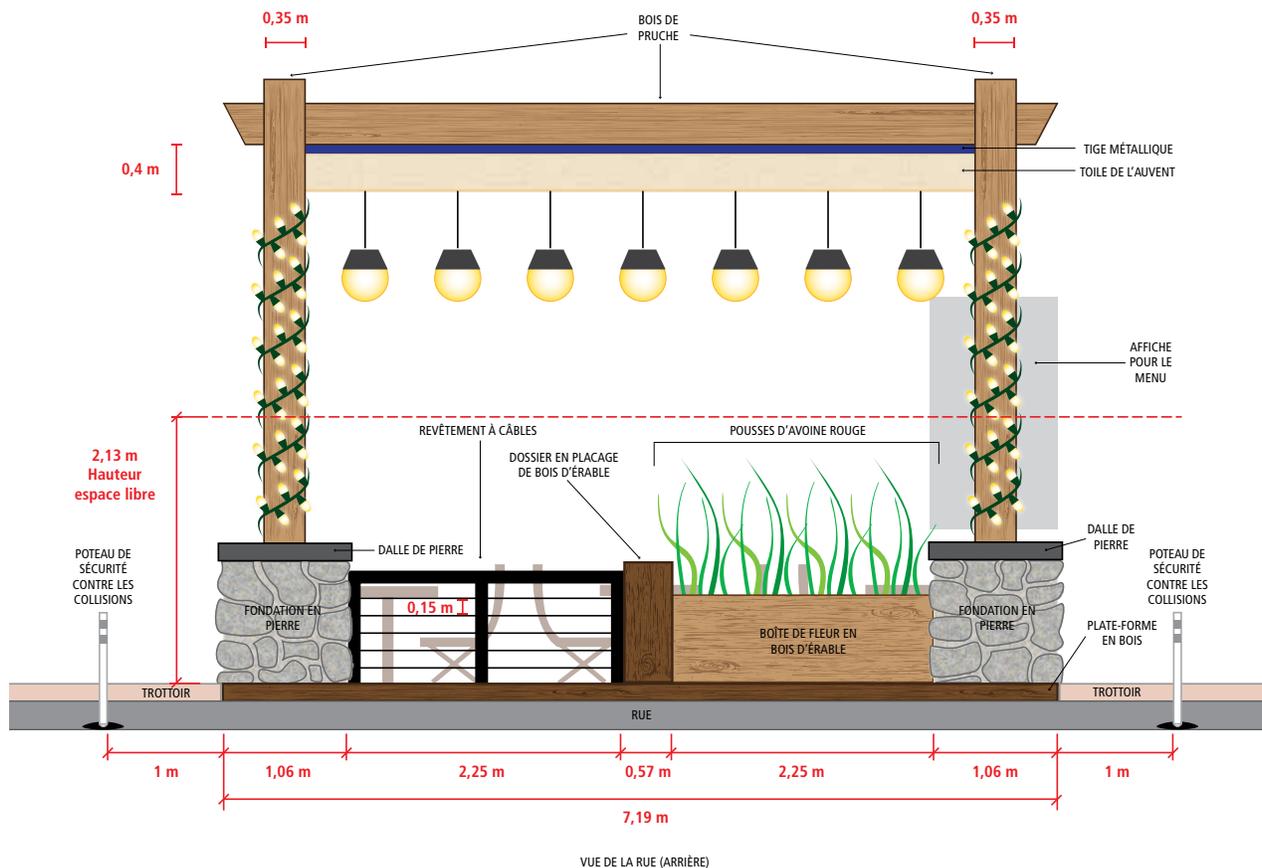


Figure 5 : Exemple d'un dessin en élévation qui montre la vue de la rue d'une placette sur rue.

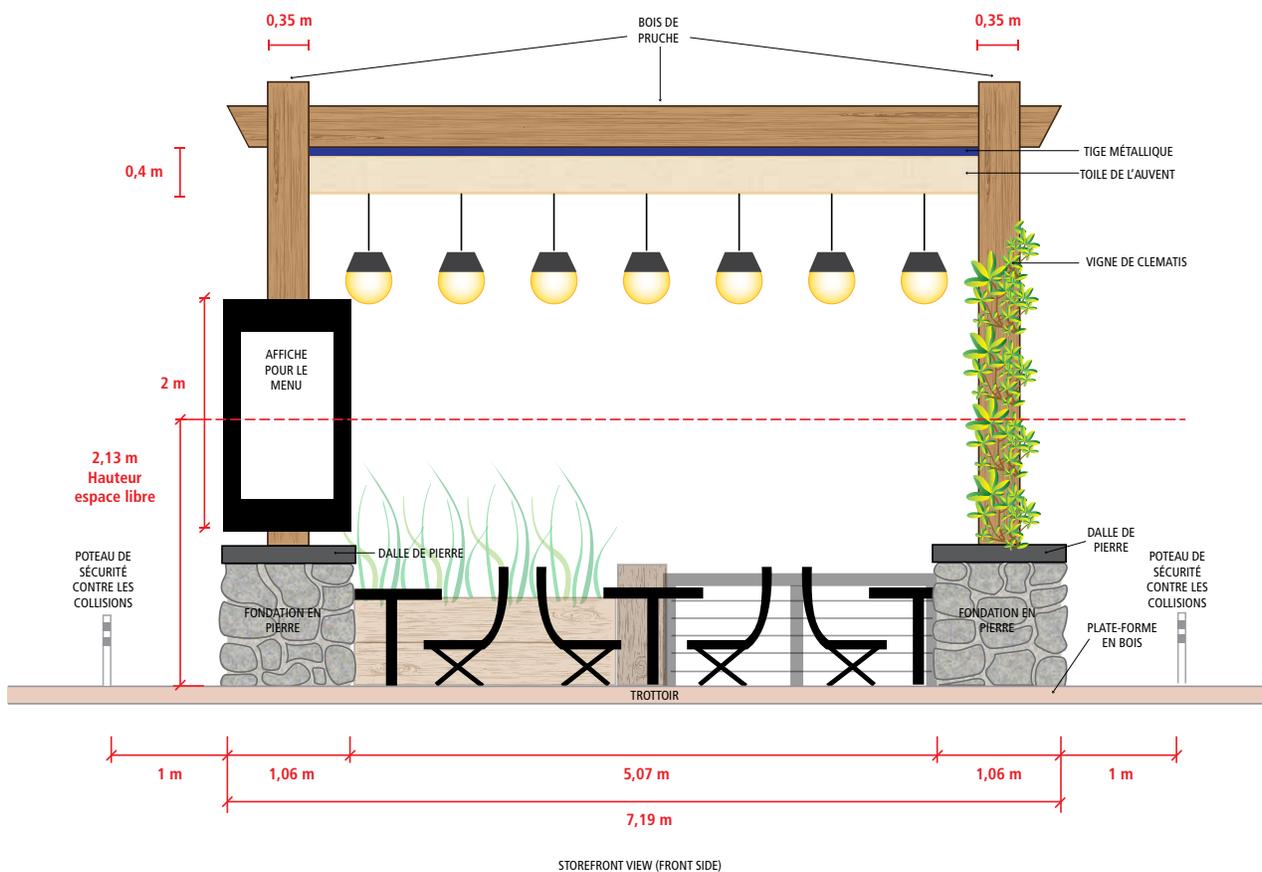


Figure 6 : Exemple d'un dessin en élévation qui montre la vue du devant des magasins d'une placette sur rue.

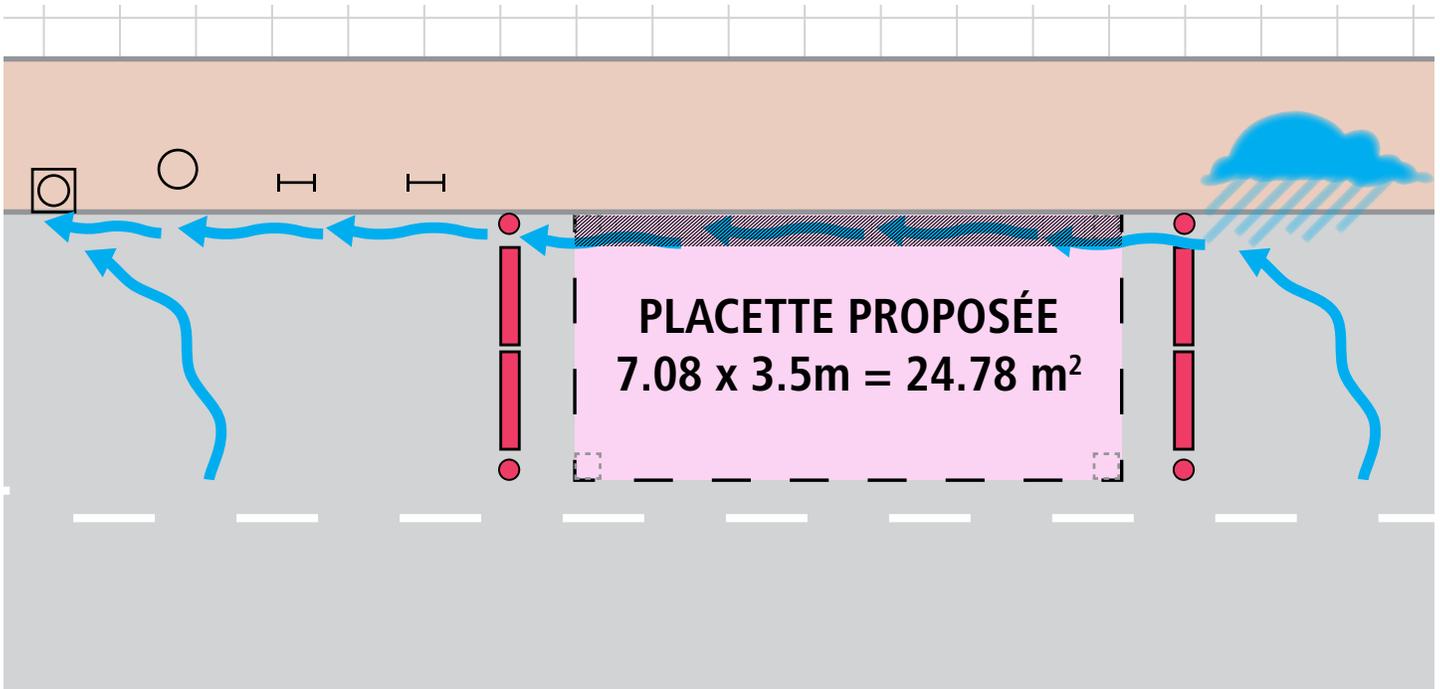


Figure 7 : Exemple de dessin d'un bon drainage des eaux.





Questions?

Visitez ottawa.ca/PlacettesSurRue ou envoyez un courriel à: PlacettesSurRue@ottawa.ca pour plus de renseignements.

Photo : Steve Chou
Miniparc sur rue à Vancouver